M. John Harvard (Winnipeg—St. James): Monsieur le Président, je désire poser à ce ministre une question supplémentaire.

La réduction radicale du service de VIA Rail va coûter, directement et indirectement jusqu'à 800 emplois à ma province du Manitoba. Pour tenter de justifier les coupes et les mises à pied, le gouvernement allègue la nécessité d'accroître l'efficacité de VIA Rail. Or, le plan d'entreprise de VIA Rail—j'invite le ministre à se reporter à la page 18 de ce document—prévoit qu'en 1990 une augmentation de plus de 50 p. 100 de la subvention d'exploitation par passager au mille.

Est-ce ainsi que le ministre conçoit l'efficacité? Est-ce là une façon d'exploiter un réseau de chemin de fer.

M. Bouchard (Roberval): Très brièvement, monsieur le Président, je répondrai à mon collègue que s'il se donnait la peine de lire ce document, il verrait que le Manitoba en général et Winnipeg en particulier vont perdre 217 emplois.

LES PROPOS DU PRÉSIDENT DU COMITÉ DES FINANCES

M. Nelson A. Riis (Kamloops): Monsieur le Président, je pose ma question au très honorable premier ministre qui sait sans doute qu'il y a deux semaines, le président du Comité des finances a insulté les Canadiens des régions de l'Atlantique en les traitant tout de «nullités».

• (1450)

Puis, la semaine dernière, il a insulté tous les citoyens âgés de notre pays. Enfin hier, il a attisé dans l'ouest du Canada la flamme du séparatisme et de l'aliénation en disant des Canadiens de cette région qu'ils sont, ignorants et stupides, et qu'ils radotent après quoi il a menacé de dépêcher dans cette région des enseignants du niveau de la cinquième année pour faire l'éducation des Albertains.

Le premier ministre pourrait-il agir ainsi que l'honneur l'exige et adresser de plates excuses à tous les Canadiens de l'Ouest au nom du président du Comité des finances, quitte ensuite à exiger que celui-ci remette sa démission? S'il s'y refuse, pourrait-il nous en expliquer la raison?

Le très hon. Brian Mulroney (premier ministre): Monsieur le Président, mieux vaudrait peut-être que je révèle au député les qualificatifs que le président du Comité des finances me réserve.

Questions orales

Je sais ceux que le député, lui, m'attribue. Je n'ai pas lu les propos dont il parle. J'imagine que dès que je le ferai, leur charme et leur élégance me sauteront aux yeux. Cependant, je m'engage à les examiner de près et à lui faire part de ma réaction dans les plus brefs délais.

M. Riis: Monsieur le Président, je ne suis pas en train de demander au premier ministre de me communiquer ses conclusions. Je suis en train de lui dire qu'il y a à la Chambre de nombreux députés qui représentent les citoyens de l'Alberta. Nous sommes nombreux à avoir vu le jour et à avoir grandi en Alberta, notamment son voisin de banquette. Nous estimons que le président du Comité des finances nous a insultés lorsqu'il nous a traités de stupides et d'ignorants, et nous aimerions bien que le premier ministre en homme honorable nous indique clairement de quel côté il se range? Se range-t-il du côté du président du Comité des finances ou du côté des Albertains de souche?

M. Mulroney (premier ministre): Je vous prie de m'excuser, monsieur le Président. Je n'ai pas lu le texte de ces propos. Je crois savoir que le Comité voyage de ville en ville et j'ai bien du mal à me tenir au courant de ce qui se dit. Je frémis à la pensée qu'il se dirige présentement vers l'est du Québec; cependant, les Québécois sont bons princes: «Au diable, c'était votre tour la semaine dernière.»

Je vais examiner la chose de près. Nous savons tous que le président du Comité des finances se distorque par d'autres qualités que l'élégance de son language. Mais il passe également pour un parlementaire dévoué et qui travaille avec acharnement, et je suis sûr qu'il tient en haute estime tous les Canadiens de l'Ouest, et en particulier mon honorable collègue.

VIA RAIL

M. Maurice A. Dionne (Miramichi): Monsieur le Président, ma question s'adresse au premier ministre. S'il frémis maintenant, attendez qu'il ait des nouvelles des usagers de VIA Rail.

En établissant une commission royale, le premier ministre a admis qu'il n'avait aucune idée des besoins en transport des Canadiens aujourd'hui ou dans l'avenir. Il a pourtant décidé de démanteler un réseau de transport ferroviaire essentiel à l'avenir et à la survie du pays.

Pourquoi a-t-il attendu jusqu'à hier pour établir une commission royale sur VIA Rail? Pourquoi ne l'a-t-il pas établie en 1988, lorsqu'il appuyait encore cette société?